



P 1367

ID 4349

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Triana HILGERSOM

Luxembourg, le 18 novembre 2019

Objet : Votre pétition 1367 – ADAPTER L'ALLOCATION FAMILIALE RETROACTIVEMENT À L'INDEX

Madame,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Corinne Cahen  
Ministre de la Famille et de l'Intégration  
L-2919 Luxembourg

Luxembourg, le 18 novembre 2019

Objet : Pétition 1367 – ADAPTER L'ALLOCATION FAMILIALE RETROACTIVEMENT À L'INDEX

Madame le Ministre,

Au cours de sa réunion du 13 novembre 2019, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veuillez agréer, Madame le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés

## PETITION PUBLIQUE 1367

**Intitulé de la pétition:**

ADAPTER L'ALLOCATION FAMILIALE RETROACTIVEMENT À L'INDEX

**But de la pétition:**

Augmenter le pouvoir d'achat

**Motivation de l'intérêt général de la pétition:**

Dès que l'index sera augmenté les crèches et foyers du jours augmentent aussi l'index de leur tarif, et donc la structure d'accueil absorbe même plus que cette augmentation de salaire de 2,5%.

**Dépôt:** le 18.08.2019 à 10:54

**Pétitionnaire:** Triana Hilgersom